

L'INDOCHINE À LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE

L'Indochine et la chambre de commerce internationale
(*L'Écho annamite*, 3 mars 1923)

La chambre de commerce internationale que préside M. Clémentel, ancien ministre, et dont l'activité est hautement appréciée par nos grandes firmes, la plupart adhérentes, avait été déjà encouragée et notamment par l'Indochine [à s'ouvrir aux colonies], mais à l'instar de ce qui se passait pour les dominions britanniques, notre colonie ne faisait pas encore figure indépendante et ne pouvait pas y faire entendre sa voix à côté des États souverains.

Cette situation vient d'être heureusement modifiée par la constitution officielle, d'une section nationale de l'Indochine au sein du Comité national français. Cette section est représentée au Comité français par MM. René Bouvier, administrateur délégué des Papeteries de l'Indochine ; Albert Garnier, directeur de l'Agence économique ; et Paul Ville, administrateur délégué de la Société commerciale française de l'Indochine. M. Garnier a été désigné comme délégué au conseil de la Chambre internationale et M. Ville comme délégué suppléant. La section nationale de l'Indochine a également tenu à figurer dans les divers comités d'études, où la Colonie eut avoir des intérêts à défendre, ainsi qu'à être représentée à la cour d'arbitrage de la chambre de commerce internationale. À cet effet, elle a délégué :

- au comité financier international M. [Maurice] Lacaze, sous-directeur de la Banque de l'Indochine ;
- au comité des statistiques, M. A. Garnier, directeur de l'Agence économique, et M. Henri Sambuc, jurisconsulte ;
- au comité des doubles impôts, M. Henri Sambuc, jurisconsulte ;
- au comité de l'arbitrage commercial, M. Léonard Fontaine, administrateur délégué des Distilleries de l'Indochine ;
- au comité de Connaissance national, M. Le Gac de Lansalut ¹, jurisconsulte, et M. Paul Ville ², industriel ;
- au comité des termes commerciaux, M. Rene Bouvier, industriel, M. Auguste Rimaud, négociant, administrateur délégué des établissements Dumarest ; M. Paul Ville, industriel ;
- au comité maritime, M. Jean Delpech, administrateur délégué de l'Est-Asiatique français.

Feront partie de la cour d'arbitrage MM. Léonard Fontaine, Marius Borel, président de la chambre d'agriculture du Tonkin ; M. Garriguenc, ancien président de la chambre de commerce de Saïgon ; M. Louis Jacque, délégué du Syndicat des planteurs de caoutchouc ; M. Joseph Mayer, ancien président de la chambre d'agriculture de Cochinchine. M. Léonard Fontaine siégera au Comité exécutif de la cour. En résumé, l'Indochine, au même titre que les dominions britanniques, a désormais sa place au sein d'un organisme où elle pourra faire valoir ses intérêts.

¹ Charles Le Gac de Lansalut (1873-1927) : avocat-défenseur à Haïphong (1899-1923), administrateur de sociétés, publiciste.

² Paul Ville : de la Société commerciale française de l'Indochine.

Chronique
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 octobre 1929)

— Le 26 juillet, se réunissait à Paris le Groupe de Protection des intérêts français en Extrême-Orient.

M. Blanchard de la Brosse ³ rendit compte des résultats de l'action du Groupe à la Chambre de commerce internationale dont la section pour l'étude préliminaire des questions chinoises s'est réunie à Amsterdam le 8 juillet. Il a indiqué, notamment, que tous les membres européens de cette section, membres qui, en principe, étaient d'avance plutôt favorables à la thèse chinoise, furent très profondément impressionnés par l'attitude non seulement intransigeante mais à peine courtoise des délégués chinois des chambres de commerce chinoises devant la section réunie.

Il est certain que ces faits étonnèrent beaucoup moins les Français d'Indochine présents, que les étrangers réunis à Amsterdam. Car il faut ne point connaître les Extrême-Orientaux pour ne pas savoir que nous n'aurons leur estime qu'autant que nous leur apparaîtrons combien sûrs de nous, solides, unis et que nous éviterons toute courtisanerie, surtout à leur égard.

La place de l'Indochine dans la Chambre de commerce internationale
(*La Dépêche coloniale*, 7 février 1936)

Le Comité national français de la Chambre de commerce internationale vient de publier son rapport sur les travaux de la Chambre de commerce internationale dans l'année qui vient de s'écouler.

On y note, en particulier, les efforts que cette Fédération Internationale de Groupements économiques ne cesse de poursuivre en faveur de la stabilisation monétaire et de l'abaissement des barrières au commerce ; elle étudie également les avantages des ententes internationales et l'organisation de la distribution ; enfin dans une foule de questions techniques (double imposition, statuts des sociétés à l'étranger, route et rail, transports par air, transports par mer, télégraphie internationale, abréviations Fob, Caf, etc.), la Chambre de commerce internationale fait œuvre utile en confrontant et en rapprochant les divers points de vue nationaux.

Rappelons que parmi les trente-deux comités nationaux de la C. C. I. figure un Comité de l'Indochine que préside le colonel F. Bernard et qui est représenté au conseil de la Chambre de commerce internationale par M. Blanchard de la Brosse et M. Henri Sambuc. On sait quelle part décisive ont jouée les représentants de l'Indochine lors de la Conférence économique impériale, étant donné surtout le fait que l'Indochine, par sa situation géographique et par ses productions, est liée non seulement à la France, mais aux grands pays d'Extrême-Orient. Il est bon, par suite, qu'elle ait également sa place au sein de la Chambre de commerce internationale, où siègent, comme elle, la Chine et le Japon.

³ Paul Blanchard de la Brosse (1872-1945) : directeur de l'[Agence économique de l'Indochine](#) (1929-1934).

RÉUNION À LONDRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE
(France, 24 août 1945)

Le conseil de la Chambre de Commerce Internationale s'est réuni à Londres les 16 et 17 août sous la présidence de M. Winthrop W. Aldrich : la France était représentée par MM. Ernest Mercier, René Fould, Robert Masson, Henri de Peyerimhoff, Jean Martin, J. Poupart de Neuflize ; l'Afrique française par MM. Robert Lemaignen, Bernard Desouches, Pierre Desouches, André Guibon ; l'Indo-Chine par MM. Edmond Giscard d'Estaing, Paul Blanchard de la Brosse, Luc Durand-Réville ; les délégués belges étaient MM. Georges Theunis, Camille Gutt, C. Jussiant, Emile Bernheim, Paul Ramlot, Yvan Feyerick.

.....
